

Monsieur le Directeur Académique,
Mesdames et Messieurs,

Les sujets d'inquiétude ne manquent pas en cette rentrée scolaire 2019.

Tout d'abord, si le ministre s'auto félicite d'avoir vécu la meilleure rentrée depuis plusieurs années, sur le terrain les collègues et les représentants-es du SNUipp-FSU 93 en font un tout autre bilan.

Depuis les annonces des résultats du mouvement, avec la mise en place du logiciel MVT1D, nous ne pouvons que déplorer le nombre d'affectations non choisies par les collègues, notamment ceux avec un ou plusieurs enfants. Cela a entraîné un nombre très important de recours, recours étudiés par les services mais au final non retenus et qui n'ont pas eu de réponse de la DSDEN 93. Combien de collègues se retrouvent déjà en grande difficulté pour concilier vie personnelle et vie professionnelle ? Nous en rencontrons tous les jours.

Quand on examine dans le détail la phase d'ajustement : 203 collègues avec 0 de barème sans poste ont obtenu un poste correspondant à leurs vœux ou proche de leur vœu. Vous auriez donc pu, monsieur le directeur académique, procéder à un plus grand nombre de rapprochement géographique pour les collègues ayant des enfants.

Les collègues qui avaient formulé un recours non suivi d'un avis favorable, se sont vu proposer une réaffectation sur poste vacant mais dans la même circonscription, toujours très loin de leurs vœux initiaux. Comme la plupart des collègues étaient BD, vous auriez pu attendre le "rush" de la rentrée et voir où il était possible de leur proposer des remplacements ou des postes plus proches.

Nous maintenons notre demande de révision d'affectation pour les collègues qui vous précisent ne pas pouvoir tenir l'année avec un tel stress.

Pour les BD, les réaffectations sur poste vacant ont juste été enregistrées sur I-Prof le 30 août, certains ont vu cette modification, d'autres pas. De ce fait à la rentrée sur certains postes étaient présent-es parfois 2 ou 3 personnes. Ce que nous regrettons c'est la centralisation de toutes les affectations au niveau de la DSDEN 93 qui n'ont pas été transmises dans les circonscriptions. Le premier interlocuteur des collègues est la circonscription et quand les IEN n'ont pas les informations cela pose vraiment problème. Est venu se rajouter à cela l'arrivée d'un très grand nombre de contractuel-les réparti-es dans le département et envoyé-es dans les circonscriptions. Les IEN n'ayant plus la main sur un certain nombre d'ajustements cela a créé le jour de la pré rentrée un va et vient dans les écoles qui n'a pas permis une rentrée aussi sereine que veut bien le faire penser le ministère.

Concernant les exeat, lors du groupe de travail du mois de juin, vous aviez accordé, M le directeur académique 82 possibilités d'exeat. A cela s'ajoutaient 10 collègues sur liste complémentaire.

Après étude des documents de travail de la CAPD de ce jour, nous nous interrogeons sur plusieurs points :

- Seuls 65 exeat sont finalement accordés.
- 6 collègues obtiennent un exeat alors qu'ils n'étaient ni dans la liste principale ni dans la liste complémentaire, une collègue ne figurait pas sur les demandes d'exeat.
- Sur les 10 collègues de la liste complémentaire, ont-ils été contactés par les services pour leur annoncer qu'ils obtenaient un exeat.

Nous souhaitons, M. le directeur académique, des explications claires sur ce fonctionnement qui nous semble des plus opaques, et nous vous demandons de bien vouloir respecter ce qui a été décidé en groupe de travail au mois de juin.

Dans la Fonction Publique. Puisque nous sommes ici toutes et tous fonctionnaires, le SNUipp-FSU souhaite rappeler que nous sommes très attachés à ce statut particulier, mis en place à partir de 1946. Cette date n'est pas innocente, c'était une nécessité au sortir de la Seconde Guerre Mondiale : il fallait mettre les fonctionnaires à l'abri des pressions de toutes sortes, les mettre au service des citoyen-nes et non des décideurs quels qu'ils soient.

Le contexte est différent aujourd'hui, mais ces protections statutaires restent essentielles. Le gouvernement fait le choix inverse avec la loi de transformation de la Fonction Publique. Le SNUipp-FSU dénonce ce choix et s'inquiète de ses conséquences. En effet, cette loi votée cet été au Parlement contourne le statut des fonctionnaires, garant de la neutralité du service rendu et de l'égalité des droits des agents mais aussi des usagers.

Elle va également réduire les capacités des organisations syndicales à défendre collectivement les droits des agents publics en termes de carrière et de santé et sécurité au travail par l'affaiblissement des commissions administratives paritaires et la suppression des CHSCT. Cette loi va encourager et accentuer la précarité avec des contrats à durée déterminée non renouvelables, ne permettant ni l'accès au CDI, ni à la titularisation.

Le rapport Delevoye sur les retraites a été également rendu public cet été. Pour le SNUipp-FSU, il acte de profondes régressions et une casse des solidarités. Ce rapport confirme la volonté d'instaurer un régime de retraites par points, système individuel qui suscite beaucoup d'inquiétude chez les collègues. Selon nos calculs, la pension des enseignant-es devrait baisser de 400 euros par mois. C'est inacceptable. Le SNUipp-FSU sera présent dans toutes les actions qui se mettront en place pour sauvegarder une retraite correcte pour tous les fonctionnaires et tou-tes les salarié-es.

Un salaire des PE peu revalorisé...

Malgré une légère hausse entre 2015 et 2018, le salaire statutaire des enseignantes et des enseignants des écoles françaises reste inférieur à celui de la moyenne des pays de l'OCDE. En début de carrière, les PE perçoivent 2 000 euros de moins par an que leurs homologues des autres pays membres de l'organisation. Un écart qui se creuse en milieu de carrière, avec respectivement près de 7 500 euros de moins.

... pour un temps de travail supérieur

Le temps d'enseignement en revanche, est plus lourd en France qu'ailleurs. Les PE dispensent 900 heures de classe à leurs élèves quand leurs homologues y consacrent 783 dans les autres pays de l'OCDE.

Dans l'Education nationale et le premier degré, le retour des évaluations standardisées, une circulaire de rentrée pour des apprentissages bien mécaniques, l'obligation de scolarisation dès 3 ans, la formation des enseignants sur le temps des vacances, le déploiement des PIAL et ses conséquences néfastes pour les AESH suscitent également beaucoup d'inquiétude. Le SNUipp-FSU 93 demande qu'un groupe de travail soit réuni quant à leur implantation et à leur organisation.

Concernant l'affichage des paroles de la Marseillaise, des drapeaux français et européen dans les classes, le SNUipp-FSU rappelle à notre ministre que l'éducation à la citoyenneté ne peut se résumer à cela.

Si la mobilisation des collègues au printemps dernier contre cette politique éducative a permis des reculs de la part du ministère, la volonté de JM Blanquer de limiter le pouvoir d'agir et la liberté pédagogique des enseignant.es et de piloter leur mission par les évaluations reste entière. Son projet est à l'opposé de ce que nous portons pour les enseignant.es et les élèves!

Lors de sa rencontre avec le SNUipp-FSU lundi, le ton du Ministre de l'Éducation Nationale avait changé affirmant vouloir un dialogue social plus constructif... Le SNUipp-FSU en a pris acte mais il ne se contentera pas de belles paroles.

Nous vous remercions de votre attention.